*Cette procédure à pour objet de définir les modalités pratiques, techniques et de sécurité pour faire passer les examens de certification à distance. La procédure est applicable aux examens de certification des compétences de personnes en Diagnostic Technique Immobilier et les compétences du Délégué à la Protection des Données.*

Dans le cas ou un candidat passe des examens de certification en format vidéo que ce soient des examens théoriques sous forme de QCM ou des examens pratiques au travers d’une plateforme il doit être informé des conditions spécifiques techniques, pratiques et de sécurité.

1. **PROCEDURES ET CONSIGNES**
2. **Le dossier d’inscription**

Il est rempli, complété et signé comme pour un examen en présentiel puisque les aspects administratifs relatifs passage des examens notamment les prérequis doivent être vérifiés pour l’admissibilité. Il n’est pas spécifié dans le dossier d’inscription la formule de passage des examens en présentiel ou en distanciel. Il est demandé au candidat de bien vouloir sélectionner le mode de passage de(s) examen(s). Pour les examens télésurveillés il est demandé au candidat de nous contacter à minima 15 jours avant l’épreuve pour confirmer la date du passage des épreuves.

1. **Dispositions techniques**

Il est nécessaire de faire des tests techniques au moins quelques jours avant l’examen, à l’endroit où le candidat passera son examen et avec le même équipement. Pour ce faire une bonne connexion internet est requise

Il est déconseillé de faire l’examen dans un lieu de travail à cause des pares-feux, proxys, etc…qui empêchent souvent le bon fonctionnement du service. En cas de problèmes technique nous demandons au candidat de bien vouloir nous contacter.

2.1 Connection internet et équipement requis

* Ordinateur muni d’une webcam et d’un micro (les tablettes et les téléphones ne fonctionnement pas pour faire passer l’examen)
* Utiliser une version récente de google chrome
* Pour l’examen DPE imprimer les pages de l’Arrêté où se trouvent les coefficients
1. **Environnement de l’examen**

Au début de chaque examen le candidat devra montrer à la caméra tous les recoins de son environnement de travail pour qu’il démontre qu’aucune ressource non autorisée s’y trouve. Il devra enlever du champ de la caméra les objets personnels qu’il ne souhaite pas partager.

* Choisir si possible une pièce où il sera seul
* Vérifier que la connexion internet dans la pièce est bonne
* La pièce doit être éclairée
* La caméra doit être positionné de manière que le candidat et son environnement soit bien visible (les caméras à 180° sont recommandées)
* Le bureau sur lequel travaille le candidat doit être vierge de tout matériel, mis à part sa carte d’identité et une calculatrice pour l’examen DPE (certification DTI)
* Un seul écran est autorisé. Si l’ordinateur distant est branché à deux écrans, il faudra en sortir un de la pièce
* Les téléphones mobiles doivent être éteints
1. **Règles à respecter pendant l’examen**

Le candidat devra se connecter 10-15 minutes à l’avance avant l’examen pour avoir le temps de vérifier le bon fonctionnement de la télésurveillance et des plateformes, Evalbox et LCP virtual, et de s’identifier avec sa carte nationale d’identité, son passeport ou tout titre équivalent émanant de la communauté européenne. Il n'est fait aucune copie du document d’identité après vérification visuelle de l’examinateur de l'identité du candidat.

* Le candidat disposera d’un temps limité pour compléter l’examen : pour le DTI 75 secondes par question de QCM, et 50 minutes par examen pratique. Pour le DPO une durée maxima totale pour les 100 questions de 150 minutes est accordée
* Le candidat devra être seul dans la pièce. Aucune personne n’est autorisée à entrer dans la pièce tout au long de l’examen
* Le candidat n’est pas autorisé à sortir de la pièce durant toute la durée de l’examen, même pour aller aux toilettes
* Le candidat ne doit pas utiliser d’écouteurs, le surveillant LCP doit pouvoir entendre ce que le candidat entend
* Le candidat ne doit pas parler durant toute la durée du questionnaire cela pourrait être considéré comme un comportement suspect
* Le candidat doit suivre les procédures données par LCP pour se connecter à sa session d’examen
* En cas de déconnection le surveillant donnera les consignes au candidat
* A la fin du questionnaire le candidat devra cliquer sur terminer dans la plateforme Evalbox
1. **CONNECTION ET DEROULEMENT DE L’EXAMEN**
2. **Connection et passage pour l’examen QCM :**

Le candidat aura reçu une convocation lui permettant de passer ses épreuves en télésurveillance. Cette convocation comportera ses coordonnées, le jour et l’heure de connexion, le nom de l’examinateur, les documents qu’il devra produire à l’examinateur au début de la session en visio conférence et les consignes pour la connexion se déroulant quelques jours avant le passage des épreuves.

* Les identifiants pour se connecter sur la plateforme d’examen lui sont fournis par l’examinateur accompagnés de leurs mots de passe. Après avoir bien compris les consignes données par le surveillant l’examen démarre. Cet examen n’est pas chronométré puisque le candidat dispose pour le DTI de 75 secondes par question de QCM. Pour le DPO une durée maxima totale pour les 100 questions de 150 minutes est accordée.

Le nombre de questions est variable selon de domaine (sauf pour le DPO où il existe 100 questions)

Pendant toute la durée de l’épreuve le surveillant observe le candidat.

A la fin de l’examen le candidat se déconnecte de la plateforme d’examen. Le(s) résultat(s) ou la tendance des épreuves théoriques lui est communiqué de suite.

**2. Connexion et passage pour l’examen pratique du DTI :**

Pour la partie pratique l’examinateur demande au candidat de se connecter sur la plateforme LCP Virtual à l’aide d’un identifiant et d’un mot de passe qu’il lui communique. L’examen se déroule en 60 minutes en présence continue de l’examinateur avec lequel il dialogue.

Le candidat répond aux questions en cochant dans des cases ou en écrivant les réponses dans des blocs prévus à cet effet. Certaines questions sont posées à l’oral par l’examinateur qui note en direct les réponses sur la partie ‘’examinateur de la plateforme Evalbox’’ sur son double écran.

A la fin des questions il reste au candidat à faire le croquis concernant le domaine qu’il vient de passer. Ce croquis, ou il aura renseigné son nom son prénom, la date est sa signature, nous est envoyé avant la fin de l’épreuve sous forme de photo.

Le résultat de l’examen pratique est communiqué au candidat dans un délai maximum de 48 heures.

1. **SECURITE**

Des règles précises de sécurité sont mises en place afin d’éviter toute possibilité de fraude, de copie d’écran ou de recherche d’information dans le navigateur du candidat.

**1. Règles de sécurité visuelle et auditive :**

Lors de la première connexion du candidat il lui est demandé de faire un tour à 360° de la salle avec son ordinateur ou tout autre appareil permettant de visualiser le lieu (téléphone portable, tablette) dans laquelle il se trouve.

S’il existe une porte dans la salle l’examinateur lui demande de fermer la porte.

Il est indiqué au candidat qu’il doit être seul dans le lieu de passage de l’examen, cette exigence est obligatoire voire fortement recommandée (cela dépendra de la configuration des locaux).

Durant toute la durée de l’examen théorique et/ou pratique l’examinateur est en connexion audio-visuelle afin de voir ce qui se passe derrière le candidat et d’entendre les sons que le candidat entend dans le lieu où il passe l’examen. La connexion audio est obligatoire elle permet à l’examinateur de pouvoir communiquer en permanence avec le candidat.

**2. Règles de sécurité informatique :**

L’ensemble des connexions qui sont réalisées pendant l’examen sont totalement sécurisées.

ZOOM : la salle d’attente est activée dans Zoom (du côté de l’examinateur) permettant au candidat d’être identifié dès qu’il est connecté à la plateforme.

Dès que le candidat est connecté l’examinateur verrouille la session. Ainsi aucun autre participant ne peut intervenir pendant la session.

EVALBOX : cette plateforme dédiée aux passages d’examen est utilisée dans l’entreprise depuis 3 ans avec succès. Le candidat présent sur la console Zoom reçoit un lien de connexion vers notre plateforme LCP Virtual. Pour se connecter à Evalbox sur LCP Virtual il doit s’identifier et insérer son mot de passe qui lui est communiqué oralement par l’examinateur en visio conférence.

LCP VIRTUAL : notre propre plateforme où le candidat va se loguer pour passer les examens théoriques et/ou pratiques. Cette plateforme est totalement sécurisée le candidat reçoit un lien dans Zoom qui lui permet d’y accéder.

Une fois que le candidat est sur la plateforme il est en présence d’une console, en simultané avec l’examinateur, il ne peut ni faire de copie d’écran, ni enregistrer de fichiers.

Le croquis, ou il aura renseigné son nom son prénom, la date est sa signature, nous est envoyé avant la fin de l’épreuve sous forme de photo.

A la fin de l’épreuve le candidat quitte la plateforme, l’examinateur de son côté effectue les enregistrements et remet les fichiers initiaux vierges pour le prochain candidat.

**3.Back office :**

A la fin des épreuves théoriques les résultats sont récupérés par une assistante qui calcule la note finale, le logiciel ne faisant pas de décimale mais uniquement des arrondis supérieurs ou inférieurs. Ces résultats seront traités avant d’être envoyés au candidat avec le détail par items réglementaires.

A la fin des épreuves pratiques les résultats sont récupérés par une assistante qui calcule la note finale, le logiciel ne faisant pas de décimale mais uniquement des arrondis supérieurs ou inférieurs. Sont également récupérés le croquis et le rapport qui font l’objet d’un enregistrement dont les notes intègreront les notes obtenues sur Evalbox pour obtenir la note finale de l’épreuve. Ces résultats seront traités avant d’être envoyés au candidat avec le détail par items réglementaires et le certificat si nécessaire.

Procédure validée par :

Date et signature de la personne qui valide :

Le : 20/12/2022



MOLEZUN Jean Jacques

Président-Responsable qualité